

Bureau du 13 mai 2015

Extrait du registre des délibérations

- 15-57-B Approbation du procès-verbal du Bureau du 4 février 2015
- 15-58-B Accroissement temporaire d'activités
- 15-59-B Participation de l'Etablissement à un projet de coopération européenne sur les inondations et le patrimoine culturel
- 15-60-B Projets de recherche-actions relatifs aux retenues de Naussac et de Villerest : qualité des eaux et des sédiments, ainsi que problèmes d'embâcles
- 15-61-B Participation de l'Etablissement au projet européen *ClimatePoM* dans le cadre du programme de recherche *Horizon 2020*
- 15-62-B Signature du contrat territorial du val d'Allier
- 15-63-B Attribution d'un financement à l'AAPPMA Roanne et région
- 15-64-B Attribution d'un financement à l'association Roanne Triathlon
- 15-65-B Attribution d'un financement au Club athlétique Langogne
- 15-66-B Attribution d'un financement à l'association CUMULUS
- 15-67-B Attribution d'un financement à l'association « Gens d'Loière »
- 15-68-B Attribution d'un financement à la ville de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret)
- 15-69-B Attribution d'un financement au Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques de la Loire
- 15-70-B Attribution d'un financement à SOS Loire vivante - ERN France
- 15-71-B Attribution de financements « Classes Loire »
- 15-72-B Attribution d'un financement à la Maison de Loire du Cher
- 15-73-B Attribution d'un financement à la Maison de Loire du Loiret
- 15-74-B Attribution d'un financement à la Maison de Loire du Loir-et-Cher
- 15-75-B Attribution d'un financement à la Maison de Loire d'Indre-et-Loire
- 15-76-B Attribution d'un financement à l'Observatoire Loire
- 15-77-B Attribution d'un financement à la Fédération des Maisons de Loire

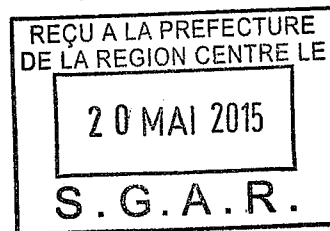
- 15-78-B Attribution d'un financement à la Communauté d'agglomération de Saint-Etienne Métropole
- 15-79-B Affectation de crédits de reports
- 15-80-B Attribution d'un financement à la Fédération de pêche de la Lozère

Le Président de l'Etablissement public Loire certifie :

- Que le registre des délibérations adoptées par l'Assemblée délibérante a été transmis aux collectivités membres de l'Etablissement le ..... **22 MAI 2015** .....
- Que le présent extrait a été affiché à l'Hôtel de la Région Centre le ..... **22 MAI 2015** .....
- Que le texte complet des délibérations, rendues exécutoires après transmission au Préfet de la Région Centre, peut être consulté au siège de l'Etablissement, à l'Hôtel de la Région Centre, ainsi qu'au siège de chacune des collectivités membres.

**Le Président  
de l'Etablissement public Loire**

**Jean-Pierre LE SCORNET**



**№ 0598**